



Cinquième réunion publique 2025

Comme en 2025, le Département repousse le vote du budget pour faire face aux tensions et aux incertitudes sur les finances publiques qui n'épargnent pas l'Aube

« **Budget : les départements de France pressent Sébastien Lecornu de prendre la mesure d'une situation «intenable»**

François Sauvadet n'y va pas par quatre chemins et lance un message à l'adresse du premier ministre mais aussi des parlementaires penchés sur le budget de la France. «*C'est une partie du destin du pays qui est en train de se jouer, avertit le président de la Côte d'or, on ne peut pas continuer comme ça. La situation devient intenable. Monsieur le premier ministre, arrêtez de charger la barque. Elle est en train de couler !*»

Avant la venue du premier ministre vendredi 14 novembre, en clôture des 94^e Assises de Départements de France à Albi, le président des collectivités départementales François Sauvadet brandit les alertes sur les moyens alors qu'une cinquantaine de collectivités seraient confrontées à des difficultés croissantes.

Des budgets dans le rouge vif et de sombres perspectives. Le moral des présidents de collectivités départementales, réunis jusqu'à vendredi dans le Tarn à l'occasion de leurs 94e Assises, n'est pas franchement au beau fixe. François Sauvadet, le président qui avait sonné l'alerte bien avant le rassemblement d'Albi, confirme au *Figaro* une inquiétude. La question des moyens est au cœur des préoccupations des départements confrontés de manière croissante aux urgences du pays, notamment sur un terrain social de plus en plus sensible.

»

Le Figaro, 13 novembre 2025

Durant l'année 2025, la situation des finances de tous les Départements s'est encore dégradée : de 14 départements sous le seuil respectable d'endettement en 2024, nous sommes passés à 54.

Une situation dû à l'effet de ciseaux avec des dépenses qui s'accentuent (aides sociales, inflation, ressources humaines, charges sociales, obligations d'adaptation aux enjeux énergétiques ...), alors que les recettes sont fragilisées (baisse des DMTO dits « les frais de notaires », perte d'autonomie fiscale, dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, non indexée sur l'inflation et des compensations partielles de dépenses subies...).

Au niveau national, **cela se traduit par 6 milliard de dépenses en plus et 8,5 milliard de recettes en moins.**

Le projet de loi de finances 2026 proposé par le gouvernement imposerait aux collectivités locales un effort budgétaire estimé entre 4,6 et 8 milliards d'euros selon une note de l'Observatoire de l'économie de la Fondation Jean Jaurès. Un effort budgétaire disproportionné par rapport au poids des collectivités dans les finances publiques qui pèsera indéniablement, selon cette note, sur les capacités d'investissement des collectivités en direction de la transition écologique et des services publics et remettrait en cause leur autonomie financière.

Dans ce contexte d'incertitudes, le Département de l'Aube préfère une nouvelle fois reporter son budget de manière à assurer sa qualité et sa sincérité.

1| Vote du budget 2026 reporté au mois de mars

Cinquième commission - Rapport 1

Dans le contexte de grande incertitude financière qui règne en France, le Département de l'Aube choisi une nouvelle fois de repousser le vote de son budget 2026 de quelques mois : au lieu de janvier, ce dernier sera voté le 30 mars 2026. Les orientations budgétaires se dérouleront, quant à elles, le 2 février 2026.

Cette décision est prise en conscience par l'Assemblée départementale, « *si notre situation n'est pas encore catastrophique, nous devons nous accorder du temps pour équilibrer au mieux ce budget* » explique Philippe Dallemande, le nouveau président du Département de l'Aube.

Ce temps sera également mis à profit pour mettre à jour le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) de manière à poursuivre son action et d'œuvrer pour le territoire et ses habitants.

Cette décision est aussi prise dans le prolongement d'un processus déjà amorcé lors de la précédente préparation budgétaire avec une réorientation des choix financiers qui s'accélère une nouvelle fois.

■ Faire face aux inconnus

Pour établir puis voter son budget, la collectivité est tributaire de données transmises par les services de l'Etat. Elle a par exemple besoin du :

- montant de chacune des dotations versées dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement ;
- montant prévisionnel des compensations versées en contrepartie d'exonérations et de fiscalité qu'elle ne perçoit plus directement ;
- prévision d'évolution des rémunérations des fonctionnaires ;
- l'évolution des charges sociales ;
- ...

Autant d'éléments qui dépendent du projet de loi de finances 2026 en cours de débat, et qui devraient avoir un impact significatif sur les finances de notre Département. Ce dernier travaille déjà à dégager des marges pour réaliser des économies et équilibrer son budget 2026.

D'ici là, pour poursuivre ses activités et maintenir son niveau de services aux habitants, le Département peut mettre en recouvrement les recettes et engager des dépenses de fonctionnement, dans la limite des crédits inscrits au budget précédent. Quant aux dépenses d'investissement, elles peuvent être mandatées dans la limite du quart des crédits de l'année précédente sur autorisation de l'assemblée délibérante.